



HAUTE-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°43-2025-019

PUBLIÉ LE 27 JANVIER 2025

Sommaire

43_DDETSPP_Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations de Haute-Loire / Direction

43-2025-01-27-00001 - calendrier prévisionnel des appels à candidatures en vue de l'agrément des mandataires à la protection des majeurs exerçant à titre individuel en Haute-Loire (2 pages)

Page 3

43_Pref_Préfecture Haute-Loire / Coordination

43-2025-01-16-00003 - ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° SG/COORDINATION 2025-03 EN DATE DU 16 JANVIER 2025 PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE A MONSIEUR OLIVIER JAUTZY, DIRECTEUR INTERDÉPARTEMENTAL DES ROUTES MASSIF CENTRAL (ROUTES - CIRCULATION ROUTIÈRE) (6 pages)

Page 6

84_DREAL_Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Auvergne-Rhône-Alpes / Secrétariat Général

43-2025-01-25-00001 - Arrêté portant dérogation pour prélèvement, transport, détention et utilisation d'espèces végétales protégées (Ptéridophytes) (5 pages)

Page 13

43_DDETSPP_Direction Départementale de
l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la
Protection des Populations de Haute-Loire

43-2025-01-27-00001

calendrier prévisionnel des appels à candidatures
en vue de l'agrément des mandataires à la
protection des majeurs exerçant à titre
individuel en Haute-Loire

**ARRÊTÉ DDETSPP N°2025-014 en date du 23 janvier 2025
fixant le calendrier prévisionnel des appels à candidatures en vue de l'agrément de
mandataires judiciaires à la protection des majeurs exerçant à titre individuel
dans le département de la Haute-Loire pour l'année 2025**

**Le préfet de la Haute-Loire
Chevalier de l'ordre national du Mérite**

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L312-5, L472-1, L472-1-1 et D472-5;

Vu le code civil, notamment son article 450 ;

Vu le décret n° 2023-1379 du 28 décembre 2023 relatif aux conditions d'exercice des mandataires judiciaires à la protection des majeurs ;

Vu l'instruction ministérielle N° DGCS/2A/2018/8 du 9 janvier 2018 relative à la mise en œuvre des décrets n° 2016-1896 et n° 2016-1898 du 27 décembre 2016 portant diverses dispositions relatives aux mandataires judiciaires à la protection des majeurs ;

Vu le décret du Président de la République du 13 juillet 2023 portant nomination de Monsieur Yvan CORDIER en qualité de préfet de la Haute-Loire ;

Vu l'arrêté de la Première ministre et du ministre de l'intérieur et des outre-mer du 3 janvier 2024 portant nomination de Madame Carole SOUVIGNET, directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de Haute-Loire à compter du 15 janvier 2024 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°SG/COORDINATION 2024-02 en date du 15 janvier 2024 portant délégation de signature à Madame Carole SOUVIGNET directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de Haute-Loire ;

Vu le schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales de la région Auvergne – Rhône – Alpes 2024-2028,

Vu l'avis favorable du 22 janvier 2025 de Madame la procureure de la République près le tribunal judiciaire du Puy-en-Velay ;

Considérant les besoins du département au regard d'une part de la presque saturation des services mandataires et de la cessation prochaine d'un mandataire individuel et d'autre part de l'évolution des besoins en mesures de protection évoqués par les juges des contentieux de la protection du département, il a été décidé de procéder à la délivrance de nouveaux agréments ;

Sur proposition de Madame la directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} – Le calendrier prévisionnel de l'appel à candidatures aux fins d'agrément de mandataires judiciaires à la protection des majeurs exerçant à titre individuel dans le département de la Haute-Loire pour l'année 2025 est fixé comme suit :

Publication prévisionnelle des avis d'appel à candidatures	Objet	Nombre de mandataires judiciaires à la protection des majeurs susceptibles d'être agréés	Date de dépôt des candidatures Cachet de la poste faisant foi
1er trimestre 2025	Agrément de mandataires judiciaires à la protection des majeurs exerçant à titre individuel	2	10 mars 2025 au 10 mai 2025

Article 2 – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Loire,

Article 3 – Une ampliation du présent arrêté sera notifié à Madame la procureure de la République près le tribunal judiciaire du Puy-en-Velay,

Article 4 - La secrétaire générale de la préfecture de la Haute-Loire et la directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Puy-en-Velay, le 23 janvier 2025

Pour le Préfet et par délégation,
La directrice départementale,
Carole SOUIGNET



Voies et délais de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif, gracieux auprès du préfet de la Haute-Loire ou hiérarchique auprès du ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles.

Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand (6 cours Sablon - CS 90129 - 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1) ou par le site Internet www.telerecours.fr.